



# Programme de législature - Point de situation

**Le programme de législature 2016-2020 du Conseil communal de Val-de-Travers se décline en une vingtaine de projets. Petit point de situation à la fin de l'année 2017.**

La qualité de vie et la mobilité sont au cœur de cette stratégie et les aménagements en cours à Travers vont répondre à ce besoin de conjuguer cadre de vie, mobilité douce, circulation automobile et commerces de proximité. L'évolution de la Place de la Gare à Fleurier puis celle de la Grand-Rue de Couvet seront les prochaines étapes de ce volet.

Côté environnemental, plusieurs projets de renaturation de sites, combinés avec des projets de développement, sont en cours de mise en œuvre. Citons celui de la Maison Mauler, à Môtiers, qui porte sur la confluence de l'Areuse et de la Vieille Areuse, ainsi que celui de la revitalisation de l'étang de la Presta.

Le Conseil général a par ailleurs validé un crédit pour une étude sur le développement de locaux destinés à l'accueil pré- et parascolaire. Le développement de cette offre pour l'accueil de familles à Val-de-Travers est aujourd'hui une priorité communale qui veut ainsi favoriser l'accueil de familles.

Depuis 2016, l'offre de logements vacants est passée de 0,99 %

à 1,22 %. Pour mémoire, la limite en dessous de laquelle nous sommes considérés comme en pénurie est de 1,5 %, la moyenne du canton se situant à 1,53 %. Autrement dit, même si la situation se détend, elle continue de mériter toute notre attention. De nouveaux projets sont dès lors attendus, dont ceux à destination des personnes de plus de 65 ans. Une demande de permis a déjà été déposée pour la construction de 24 logements avec encadrement à Couvet ; d'autres projets bâtiments similaires se dessinent dans d'autres villages, à Fleurier notamment.

Le programme se préoccupe aussi de la sécurité sanitaire de la population. A ce jour, plusieurs cabinets de médecine de premier recours se déploient et la garantie du maintien de la polyclinique sur le site de l'hôpital de Couvet complète efficacement cette offre indispensable.

Enfin, la première étape d'une valorisation du site Dubied devrait intervenir en 2018 déjà, tandis que l'implantation de l'entreprise Celgene à Couvet combinée aux signes de reprise économique nous incitent à regarder l'avenir avec confiance.



Les qualités naturelles du Val-de-Travers dans leur dimension humaine (25/26)

© Loïc Valverde

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Ouverture des magasins en décembre

Les magasins de la circonscription communale pourront demeurer ouverts jusqu'à 20 h le vendredi 15 décembre 2017

et le samedi 23 décembre 2017. Le Conseil d'Etat a autorisé l'ouverture dominicale le dimanche 17 décembre 2017.

## ANNONCES

### Mises au concours

Le Conseil communal met au concours un poste de remplaçant assistant socio-éducatif (H/F), crèche communale, taux d'activité de 20 % à 50 %, ainsi que 9 places d'apprentissage (H/F) : 3 apprentis employés de commerce, 3 apprentis assistants socio-éducatifs, 2 apprentis agents d'exploitation, 1 apprenti forestier bûcheron ainsi que 3 places de stagiaires petite enfance (H/F) et 1 place de stagiaire maturité professionnelle commerciale MPC3+1 (H/F).

Vous trouverez l'intégralité des détails de cette offre sur notre site : <http://www.val-de-travers.ch/fr/vivre/administration/services-communaux/ressources-humaines/>

## Horaires de fin d'année des services communaux

Les dicastères et services suivants seront fermés entre les fêtes : du 25 décembre 2017 au 2 janvier 2018 y compris :

> **Contrôle des habitants**, Rue du Temple 8, 2114 Fleurier (☎ 032 886 43 00)

du 21 décembre 2017 à 12 h au 8 janvier 2018 à 9 h :

> **Archives**, Rue des Moulins 4, 2108 Couvet (☎ 032 886 43 17)

du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018 y compris :

> **Chancellerie**, Rue du Temple 8, 2114 Fleurier (☎ 032 886 43 90)

> **Crèche communale**, Fleurier, Couvet et Môtiers

> **Economie, finances et cohésion sociale**, Rue des Collèges 2, 2108 Couvet (☎ 032 886 43 60).

> **Guichet social régional Val-de-Travers, Service d'action sociale et agence AVS-AI**, Rue des Collèges 2, 2108 Couvet (☎ 032 886 44 00).

> **Infrastructures** (service des bâtiments, travaux publics, déchets, service des eaux et centrale des réservations), Rue des Moulins 28, 2114 Fleurier (☎ 032 886 43 55). Le guichet sera fermé. Les services techniques seront de piquet durant la période des Fêtes.

> **Jeunesse et enseignement**, Rue des Collèges 3, 2108 Couvet, (☎ 032 886 43 50).

> **Sécurité publique**, Grand-Rue 38, 2108 Couvet (☎ 032 886 43 40).

> **Service des ressources humaines**, Temple 8, 2114 Fleurier (☎ 032 886 43 20)

> **Service forestier**

> **Territoire** (urbanisme), **sports et culture**, Grand-Rue 38, 2108 Couvet (☎ 032 886 43 77)

du 20 décembre 2017 au 5 janvier 2018 y compris :

> **Bibliothèque communale**, Rue du Pasquier 11, 2114 Fleurier (☎ 032 861 30 78)

du 20 décembre 2017 à 12h au 5 janvier 2018 y compris :

> **Ecole Jean-Jacques Rousseau**, Place de Longereuse, 2114 Fleurier (☎ 032 886 44 25)

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

## Echo des autorités

### Remplacement d'une ambulance

Afin de garantir la meilleure sécurité sanitaire possible aux habitants de notre région, le Conseil général a accepté lundi soir la demande de crédit pour le remplacement d'une ambulance. Le nouveau véhicule comprendra les équipements les plus modernes tout en satisfaisant aux contraintes économiques qui sont les nôtres ; de son côté, l'ancien véhicule, qui affiche plus de 170 000 km au compteur et qui date de 2007, sera repris par le fournisseur contre bon prix.

Ce remplacement permet de maintenir la qualité des prestations et de prises en charge des patients qui caractérise le service d'ambulances du Val-de-Travers. Equipé de trois véhicules répondant aux normes émises par l'Interassociation de Sauvetage (IAS), ce dernier peut continuer d'assurer avec efficacité, rapidité et professionnalisme les interventions qui lui sont confiées par la centrale sanitaire d'alarme et d'engagement (Centrale 144).

## EN BREF

### Récupération des sapins de Noël

Afin de permettre le recyclage des sapins de Noël, le service de la voirie organise une matinée de déchiquetage, le vendredi 5 janvier 2018 de 8h à 11h 30 au chauffage à distance (CAD), Grand-Rue 18 b, à Couvet. Si vous êtes intéressés par ce service, veuillez s'il vous plaît vous rendre sur place avec vos sapins où un employé de la voirie se tiendra à votre entière disposition.

LE VAL-DE-TRAVERS  
qualités naturelles